



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS(CEPGL)
Secrétariat Exécutif Permanent
BP 58 Gisenyi-Rwanda

**COMMUNIQUE FINAL DE LA DE LA TROISIEME REUNION DES GOUVERNEURS DES PROVINCES
FRONTALIERES DES PAYS MEMBRES DE LA CEPGL, TENUE A BUJUMBURA, REPUBLIQUE DU
BURUNDI, DU 07 AU 08 JUIN 2012.**

Sur invitation du Secrétariat Exécutif Permanent de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), en collaboration avec la Mairie de Bujumbura, il s'est tenu à Bujumbura, en République du Burundi, du 07 au 08 juin, la troisième réunion des Gouverneurs des Provinces frontalières des pays membres de la CEPGL.

Les participants ont notamment :

1. Evalué la mise en application des recommandations de la deuxième réunion des Gouverneurs des Provinces frontalières ;
2. Echangé sur le Rapport de la réunion des Directeurs et Commissaires Généraux des Services des Migrations et des Responsables des Douanes des Etats membres de la CEPGL ;
3. Echangé sur l'état d'avancement des activités de la CEPGL et les Projets d'intégration en cours d'étude et de réalisation ;
4. Examiné le plan d'actions 2012-2013 des Gouverneurs des Provinces frontalières des pays membres de la CEPGL

Les Gouverneurs des Provinces frontalières se sont félicités des avancées enregistrées en matière d'intégration régionale dans l'espace CEPGL, notamment l'adoption et la mise en application de l'amendement de l'Arrangement sur la libre circulation des personnes au sein de la CEPGL, la gratuité des jetons de sortie pour les ressortissants des pays membres de la CEPGL qui se rendent dans les Provinces frontalières d'autres pays membres, le développement des projets intégrateurs de la CEPGL.

Au terme des échanges, les Gouverneurs des Provinces frontalières des pays membres de la CEPGL ont notamment résolu de:

1. Tenir la 4^{ème} réunion des Gouverneurs des Provinces frontalières des pays membres de la CEPGL en République Démocratique du Congo ;

2. Intégrer la dimension genre dans toutes les décisions et programmes touchant le domaine du commerce transfrontalier ;
3. Concourir au respect de la réglementation douanière en matière de transit afin de lutter efficacement contre toutes les pratiques frauduleuses, notamment le dépotage illégal des conteneurs en transit au sein des pays membres de la CEPGL;
4. Améliorer le système d'échange d'informations entre différents services administratifs en vue de lutter contre la fraude, la contrebande, le trafic des stupéfiants et des enfants ;
5. Informer toutes les compagnies aériennes desservant l'espace CEPGL du droit des ressortissants de la Communauté à obtenir gratuitement le visa à leur entrée ;
6. Répondre aux invitations du Maire de la ville de Bujumbura et du Gouverneur de la Province de l'Ouest du Rwanda aux cérémonies marquant le cinquantième anniversaire de l'accession de leurs pays à l'indépendance.

La réunion des Gouverneurs des Provinces frontalières des pays membres de la CEPGL recommande au SEP/CEPGL de s'investir dans l'harmonisation des cadres normatifs et institutionnels de navigation, de pêche et de protection de l'environnement au sein de la CEPGL.

Les Gouverneurs des Provinces frontalières des pays membres de la CEPGL félicitent le SEP/CEPGL pour l'organisation de la réunion, qui s'est déroulé dans un climat de parfaite entente et de fraternité.

Les délégations de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda remercient le Gouvernement de la République du Burundi pour son hospitalité chaleureuse et les facilités qui leur ont été réservés pendant la tenue de leurs assises.

Fait à Bujumbura, le 08 juin 2012